

AVIS DES SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

SOCIETE TUNISIENNE DE BANQUE - STB-

Siège Social :Rue Hédi NOUIRA - Tunis

La Société Tunisienne de Banque publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 2^{ème} trimestre 2015.

	DU 01/04/2015 AU 30/06/2015	DU 01/04/2014 AU 30/06/2014	AU 30/06/2015	AU 30/06/2014	VAR %	AU 31/12/2014
1- Produits d'exploitation bancaires	131 829 957	127 015 084	254 751 133	245 295 226	3.85%	499 697 471
- Intérêts	100 840 876	97 791 809	200 188 632	193 897 260	3.24%	394 528 525
- Commissions en produits	13 694 872	16 737 155	26 699 045	31 592 495	-15.49%	60 246 241
- Revenus du portefeuille-titres commercial et d'investissement	17 294 209	12 486 120	27 863 456	19 805 471	40.69%	44 922 705
2- Charges d'exploitation bancaires	60 392 011	57 907 723	119 923 389	113 628 025	5.54%	237 354 465
- Intérêts encourus	59 301 512	56 743 946	117 843 048	111 464 714	5.72%	232 377 053
- Commissions encourues	1 090 499	1 163 777	2 080 341	2 163 311	-3.84%	4 977 412
3- Produit net bancaire	71 437 946	69 107 361	134 827 744	131 667 201	2.40%	262 343 006
4- Autres produits d'exploitation	1 465 932	1 118 880	2 930 862	2 373 790	23.47%	5 418 563
5- Charges opératoires	31 652 871	32 670 629	65 263 975	65 507 276	-0.37%	135 158 265
- Frais de personnel	26 086 329	27 905 694	53 710 785	55 500 379	-3.22%	107 998 574
- Charges générales d'exploitation	5 566 542	4 764 935	11 553 190	10 006 897	15.45%	27 159 691
6- Structure du portefeuille			815 382 373	650 097 442	25.42%	707 733 015
- Portefeuille-titres commercial			499 661 733	315 802 376	58.22%	395 173 377
- Portefeuille-titres d'investissement			315 720 640	334 295 066	-5.56%	312 559 638
7- Encours des crédits (1)			5 491 681 718	5 560 162 944	-1.23%	5 610 820 471
8- Encours des dépôts , dont			5 422 208 537	5 212 823 409	2.70%	5 331 977 929
- Dépôts à vue			2 073 689 651	1 938 047 638	7.00%	1 989 160 890
- Dépôts d'épargne			2 148 102 653	2 050 194 686	4.78%	2 115 957 824
9- Emprunts et ressources spéciales			458 022 315	486 985 593	-5.95%	490 967 824
10- Capitaux propres (2)			-91 976 505	-113 568 274	19.01%	-113 327 258

BASES RETENUES POUR L'ELABORATION DES INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS ARRETES AU 30/06/2015

1. REFERENTIEL D'ELABORATION DES INDICATEURS D'ACTIVITE

Les indicateurs d'activité trimestriels de la Société Tunisienne de Banque « S.T.B. » arrêtés au 30 juin 2015 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, et notamment les Normes comptables (NCT 21, 22, 24 et 25) relatives aux établissements bancaires.

2. Principes comptables appliqués

Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2.1 Comptabilisation des revenus sur crédits à la clientèle

Les revenus sont pris en compte en résultat de l'exercice à mesure qu'ils sont courus.

Les intérêts impayés se rapportant à des crédits à long et moyen terme douteux (classe B2, B3 et B4), au sens de la circulaire de la « B.C.T » n° 91-24, sont constatés dans un compte de bilan « Agios réservés ».

Ces intérêts sont pris en compte en résultat lors de leur encaissement effectif.

La réservation des produits sur les comptes courants débiteurs est effectuée sur la base du critère « gel du compte ».

2.2. Règles de classification et de constatation des revenus du portefeuille titres

Le portefeuille titres détenu par la Banque est classé en deux catégories : le portefeuille d'investissement et le portefeuille titres commercial.

2.2.1 Portefeuille d'investissement et revenus y afférents

Le portefeuille d'investissement est composé de :

- Titres de participation : Les titres représentant des parts de capital dans les entreprises dont la possession durable est estimée utile à l'activité de la Banque. Ces titres sont comptabilisés au bilan au prix d'acquisition, frais et charges exclus.
Les plus values ne sont comptabilisées qu'au moment de la cession.
Les dividendes sont pris en compte en résultat dès le moment où leur distribution a été officiellement approuvée.
Les titres de participation sont évalués à leur valeur d'usage à la date d'arrêté des comptes et donnent lieu à la constitution de provisions pour couvrir les moins-values éventuellement dégagées.
- Titres d'investissement : Les titres à revenus fixes acquis par la Banque avec l'intention de les détenir jusqu'à leurs échéances.
Les revenus des titres à revenu fixe (obligations) sont pris en compte en produits de façon étalée sur la période concernée.

2.2.2 Portefeuille titre commercial et revenus y afférents

Le portefeuille titre commercial est composé de :

- Titres de transaction : les titres caractérisés par leur liquidité et dont la durée de détention ne dépasse pas les trois mois (Bons de trésor à court terme).

- Titres de placement : les titres acquis avec l'intention de les détenir dans un horizon ne dépassant pas l'année.

Les revenus afférents à ces titres sont pris en compte en résultat de façon étalée sur la période concernée.

La prime sur titres de placement soit la différence entre le prix d'acquisition et la valeur de remboursement est étalée sur la durée résiduelle des titres.

2.3. Règles de prise en compte des charges sur les dépôts de la clientèle et des ressources d'emprunts.

- Les intérêts sur comptes courants sont positionnés sur les comptes de la clientèle et comptabilisés trimestriellement
- Les intérêts sur comptes à terme sont positionnés sur les comptes de la clientèle à terme échu et font l'objet d'abonnement à chaque date d'arrêté.
- Les intérêts sur emprunts sont comptabilisés parmi les charges à mesure qu'ils sont courus.

2.4. Comptabilisation des opérations libellées en monnaies étrangères et du résultat de change.

Les opérations de change manuel des billets de Banques sont comptabilisées quotidiennement au cours du jour de l'opération. Le résultat de change représente dans ce cas la différence entre le cours d'achat et de vente du jour concerné.

Les comptes de bilan libellé en monnaies étrangères font l'objet d'une réévaluation au cours de change en vigueur à la date d'arrêté. L'écart dégagé est comptabilisé dans un compte de bilan « Ecart de conversion ».

FAITS SAILLANTS AU 30 JUIN 2015

Au terme du premier semestre 2015, les indicateurs d'activité et de performance de la Société Tunisienne de Banque ont évolué comme suit :

1) Les dépôts de la clientèle ont enregistré une progression de 209,4 MD ou 4% entre juin 2014 et juin 2015 se détaillant comme suit :

- Dépôts à vue : +135,6 millions de dinars ou 7,0% pour s'établir à 2.073,7 millions de dinars et représenter 38,2% de l'ensemble des dépôts à fin juin 2015 contre 1.938,1 millions de dinars ou une part de 37,2% à fin juin 2014
- Dépôts d'épargne : +97,9 millions de dinars ou 4,8% pour atteindre 2.148,1 millions de dinars ou une part de 39,6% contre 2.050,2 millions de dinars ou une part de 39,3% une année auparavant.
- Dépôts à terme : +49,7 millions de dinars ou 4,9% qui se sont établis à 1.062,2 millions de dinars et ont représenté une part de 19,6% à fin juin 2015 (1.012,5 MD et 19,4% en juin 2014)

2) Les ressources d'emprunt se sont élevées à 458,0 millions de dinars à fin juin 2015, en repli de 29,0 millions de dinars par rapport à leur niveau à fin juin 2014. Cette baisse correspond au règlement d'échéances sur les emprunts obligataires et privés et se détaille comme suit:

- emprunts obligataires et privés : -34,5 millions de dinars ou -11,8%
- ressources spéciales : +5,5 millions de dinars ou +2,8%

3) Les crédits nets à la clientèle (hormis la dotation aux provisions relative au deuxième trimestre 2015) ont baissé de 68,5 millions de dinars ou -1,2% pour s'établir à 5.491,7 millions de dinars au terme du premier semestre 2015 contre 5.560,2 millions de dinars une année auparavant.

4) Le portefeuille titres commercial a atteint un encours de 499,7 millions de dinars, en progression de 183,9 millions de dinars ou 58,2% par rapport à son niveau enregistré à fin juin 2014 (315,8 millions de dinars).

5) Le portefeuille titres d'investissement a enregistré une baisse de 18,6 millions de dinars ou -5,6% pour s'établir à 315,7 millions de dinars à fin juin 2015.

6) Le produit net bancaire s'est amélioré de 3,2 millions de dinars ou +2,4% comparativement à fin juin 2014 pour se situer à 134,8 MD. Cette situation résulte d'une évolution plus importante des produits d'exploitation bancaire par rapport à celle des charges d'exploitation bancaire:

- **Produits d'exploitation bancaire :** +9,5 millions de dinars ou 3,85% passant de 245,3 millions de dinars à fin juin 2014 à 254,8 millions de dinars à fin juin 2015.
- **Charges d'exploitation bancaire :** +6,3 millions de dinars ou 5,5%, lesquelles se sont établies à 119,9 millions de dinars à fin juin 2015 contre 113,6 millions de dinars au terme de la même période de l'exercice précédent.

7) Les charges opératoires demeurent maîtrisées accusant une légère baisse de 0,2 millions de dinars ou -0,4% et se sont établies à 65,3 millions de dinars à fin juin 2015.

8) Le coefficient d'exploitation s'est amélioré de 1,4 point de pourcentage pour atteindre 48,4% au terme du premier semestre 2015 (49,8% en juin 2014)